

## MESSAGES CLES DU RAPPORT

Les résultats majeurs de l'étude sont récapitulés ci-dessous :

- Au sens du rapport, l'économie numérique regroupe tous les secteurs d'activité producteurs et utilisateurs des télécommunications et Poste, de l'informatique et électronique, de l'audiovisuel et des services en ligne.

### Part et contribution :

- En Côte d'Ivoire, le chiffre d'affaires de l'économie numérique en 2016 est estimé à 1 833 milliards de FCFA.
- La valeur ajoutée s'établit à 1 045 milliards de FCFA ;
- La part de la richesse créée par le secteur de l'économie numérique en 2016 est de 5,2%.
- Il est prévu pour s'établir à moins de 6% en 2020 ;
- Les proportions par sous-secteurs sont respectivement de 3,85 (postes et télécommunications), 0,8 (audiovisuel), 0,63 (informatique et électronique) et 0,26 (service en ligne).
- L'économie numérique contribue à 9% au PIB en Côte d'Ivoire ;
- Il est prévue pour s'établir à environ 11% en 2020 ;

### Emplois créés :

- Le secteur de l'économie numérique en Côte d'Ivoire est générateur d'emplois avec environ 100 000 emplois (99 896) créés en 2016 dont 17% d'emplois directs (17 018), 74% d'emplois indirects (74 028) et 9% d'emplois induits (8 849).
- Le volume d'emploi total direct dans le secteur de l'économie numérique est en forte progression, soit 9,6% de taux de croissance annuel moyen sur la période de 2007 à 2016.
- Un emploi direct (1) créé dans le secteur de l'économie numérique génère automatiquement quatre emplois indirects (5) et un emploi induit (1).

### Investissements

- Les investissements en volume réalisés connaissent une évolution positive sur la même période. Ceux-ci se sont accrus en cumulant plus de 3 207 milliards FCFA de 2007 à 2016.
- En 2016, les investissements réalisés s'élèvent à plus de 444 milliards FCFA, traduisant la vitalité d'un secteur porté par le secteur des télécommunications.
- En effet, les investissements dans le secteur ont progressé à un taux annuel moyen de 9,6%.

### Impôts et taxes

- Le cumul des impôts et taxes générés sur la période de 2007 à 2016 s'élève à plus de 872 milliards dont 93,6% pour le seul secteur des télécommunications.
- En 2016, le montant des impôts et taxes générés par le secteur de l'économie numérique s'élève à plus de 252 milliards de fcfa, soit 14% des 1 821,1 milliards de fcfa d'impôt et taxes recouverts en Côte d'Ivoire.